

# **URGENT : LEVEZ LE BLOCUS DE GAZA !**

## **La France et l'Europe doivent agir**

### **Impunité = complicité**

**Depuis plus de 7 ans, la bande de Gaza vit sous un blocus inhumain, imposé par Israël, en violation flagrante de la Quatrième Convention de Genève.**

**Les Israéliens n'ont jamais cessé d'agresser les habitants de Gaza** : tirs de la marine contre les pêcheurs, tirs contre les paysans, incursions armées terrestres, assassinats ciblés, destruction d'habitations, zone agricole frontalière interdite d'accès... bombardements aériens en 2008-2009 puis 2012...

**Un an après le cessez-le-feu de novembre 2012, la situation des habitants de la Bande de Gaza s'est considérablement dégradée, après la destruction des tunnels par l'Égypte :**

- les entrées de carburant ont considérablement diminué ;
- la centrale électrique ne fournit que quelques heures d'électricité par jour ;
- les services hospitaliers sont sévèrement atteints ;
- **faute d'énergie pour le pompage, les eaux usées ne sont plus traitées, les égouts se déversent dans les rues, inondées par des eaux fétides ;**
- **l'eau, trop salée et polluée, est impropre à la consommation à 95%**, avec une perspective de destruction irréversible, à court terme, de la nappe phréatique ;
- la quantité de denrées alimentaires reste insuffisante : **1,7 million de personnes (entassés sur moins de 370 km<sup>2</sup>) sont condamnées à la misère** (70 % de la population dépend de l'aide humanitaire)

**Ce blocus israélien qui viole le droit international en toute impunité et tue la vie à Gaza est une honte pour l'humanité.**

Le commissaire de l'UNRWA (organisme de l'ONU pour les réfugiés palestiniens) a récemment déclaré que **Gaza est en train de devenir inhabitable. Devant cette situation catastrophique, il est urgent de lever le blocus de Gaza** : de garantir la liberté de circulation pour les personnes et pour les marchandises, de rétablir les zones de pêche et de culture, d'assurer une liaison entre la Bande de Gaza et la Cisjordanie, d'adopter un plan d'urgence pour l'eau.

**Ces exigences doivent être portées fermement par la France et l'Europe, elles doivent être assorties de sanctions si Israël ne s'y conforme pas.**

Nous demandons au gouvernement français et à l'Union Européenne, qui ont condamné le blocus, de **mettre leurs actes en conformité avec leurs paroles.**

## **Rassemblement devant la sous-préfecture d'Alès**

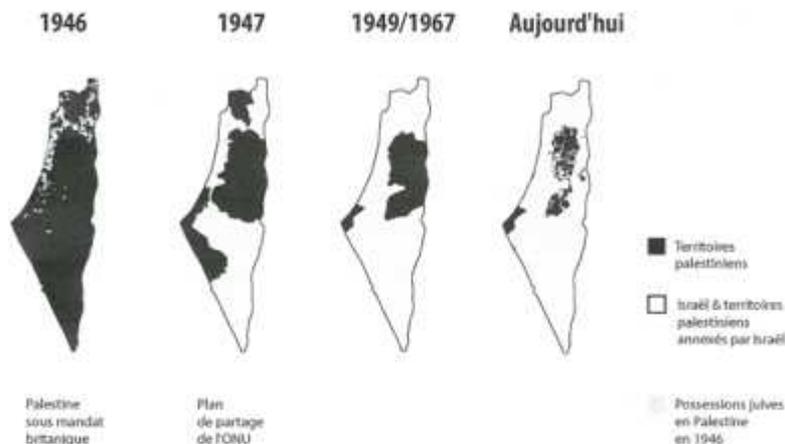
**Mercredi 26 février à 15h**

**Collecte SOS Gaza**

*L'Appel lancé par de nombreuses organisations adressé au Président de la République et au gouvernement français, sera remis au Sous-Préfet par une délégation des organisations signataires.*

**Vous aussi vous pouvez faire quelque chose : écrivez au ministre des Affaires Étrangères**

**Premiers signataires** : *Les organisations du Collectif Cévenol pour la Palestine, l'Amicale des Algériens Alès-La Grand Combe, l'Association Espérance Alès, la Maison du Savoir Alès, RAIA (Rencontre et Amitié d'Ici et d'Ailleurs)...*



## Pour ne pas oublier...

**Le 29 novembre 1947,**

l'Assemblée générale de l'ONU votait le **Plan de partage de la Palestine**, alors administrée par les Britanniques, attribuant 56% du territoire à la minorité juive (30% de la population). La majorité palestinienne, dépossédée de sa terre et de ses biens, résiste et rejette le plan.

C'est le début de la **Naqba**, la « Catastrophe ». Après la répression britannique, c'est le terrorisme juif puis israélien, la dépossession et l'expulsion.

**Le 14 mai 1948** les dirigeants juifs proclament unilatéralement la création de l'État d'Israël dont les frontières ne sont pas définies.

Les États arabes, au nom d'une solidarité avec les Palestiniens, entrent en guerre. Mal entraînés, mal équipés, inférieurs en nombre, leurs armées, alors sous domination coloniale, sont battues.

**Le 11 mai 1949** l'État israélien est admis à l'ONU s'engageant à respecter toutes les résolutions. Il n'en respectera aucune. Lorsque la guerre s'achève, début 1949, **800 000 Palestiniens ont été expulsés et sont devenus des réfugiés.**

**Le 29 novembre 2012,** la Palestine est admise à l'ONU comme État non membre.

Cette reconnaissance minimale ne donne aucune autonomie aux Palestiniens qui restent sous occupation israélienne.

**66 ans après,** Les réfugiés estimés à **7 millions de personnes vivent toujours en exil**, dans des camps, principalement au Liban, en Jordanie et en Syrie.

Le **nettoyage ethnique** de la Palestine se poursuit : **occupation, colonisation** (vol des terres et de l'eau), **humiliations, expulsions, arrestations, détention... en toute impunité.**

## GAZA

➤ Plus de **1,7 millions** de Palestiniens vivent dans la bande de Gaza, la moitié d'entre eux a moins de 18 ans.

➤ Plus de **75%** de la population reçoit l'aide internationale.

➤ En 2012, **46,3%** de la population de Gaza sont **poor** (vivent avec moins de 2,77 euros par jour).

➤ **35%** des terres agricoles de Gaza et **85%** de sa zone de pêche sont **totallement ou partiellement inaccessibles** en raison des interdictions de l'armée israélienne.

➤ La zone de pêche est de **3 miles nautiques seulement** (5,56 kms), elle était de 12 miles en 2012.

➤ Depuis le début du blocus en 2007, **près de 60%** des entreprises et des commerces de Gaza sont fermés, et 25% de ceux encore ouverts ont licencié 80% de leur personnel.

➤ **Plus de 90%** de l'eau provenant de l'aquifère de Gaza n'est pas potable.